



## TRANSPORTS - DÉPLACEMENTS, ECONOMIE

Communiqués de presse

# Dans le cadre de l'Entente Brest-Métropole - Quimper Communauté, une « conférence intercommunautaire » s'est tenue ce mercredi 11 mai 2016

Publié le 11 mai 2016

A cette occasion, Ludovic Jolivet, Président de Quimper Communauté et François Cuillandre Président de Brest métropole, Hervé Herry et André Guénégan, vice-présidents de Quimper Communauté, Gaëlle Abily et Dominique Cap, vice-présidents de Brest Métropole, ainsi que des responsables des services des deux collectivités, ont pu échanger sur plusieurs thématiques déterminantes pour l'avenir de la pointe de Bretagne.

- > les questions d'économie et d'aménagement du territoire,
- > la stratégie métropolitaine de développement économique partagée avec les acteurs du territoire,
- > l'impact de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en termes de compétences,
- > la procédure de dévolution commune des aéroports de Brest et Quimper...

Les élus ont affirmé leur détermination à poursuivre un dialogue régulier et à mener des travaux en commun afin que l'ouest breton pèse fortement dans la dynamique des territoires bretons à l'heure où le centre de gravité de la région penche vers l'est.

Les participants ont ensuite évoqué les sujets liés à la mobilité et l'accessibilité, et notamment l'enjeu majeur que représentent les liaisons ferroviaires à grande vitesse (Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire) et l'amélioration de la ligne ferroviaire Brest-Quimper qui doit se concrétiser en 2017.

Ils ont enfin pu échanger sur les domaines sportifs (sport de haut niveau) et culturels (Etablissement Public de Coopération Culturelle commun, promotion).

L'Entente Brest-Quimper constitue un espace souple d'échanges et de coopérations sur des sujets d'intérêt commun (développement économique, enseignement supérieur, et recherche, innovation, accessibilité, culture, santé, traitement et la valorisation des déchets), et permet de développer une vision constructive du développement à l'échelle de l'ouest de la Bretagne. Les décisions émanant de ces orientations sont ensuite soumises à la délibération des instances communautaires concernées.

### Téléchargement

 [Télécharger au format pdf](#)



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02.98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02.98 00 80 80

[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30